



Ensemble, disons NON à la Fusion !

M. Hanotin et M. Fourcade, maires de Saint-Denis et Pierrefitte, nos employeurs actuels, ont annoncé la création d'une commune nouvelle à partir du 1^{er} janvier 2025.

Depuis l'annonce de la fusion, il y a tout juste un an, les organisations syndicales n'ont eu de cesse d'alerter sur les risques pour les agent-e-s et le service public municipal des 2 villes. Malheureusement, les personnels ne sont pas consultés et leurs représentant-e-s sont méprisé-e-s. Nous ne sommes conviés qu'à des réunions d'information qui suffisent aux maires d'affirmer qu'ils font du dialogue social.

Pourtant, les agent-e-s des 2 communes ont leur mot à dire pour défendre les conditions de travail et le service public municipal. Car notre paysage actuel sera chamboulé très prochainement sans que nous puissions en maîtriser les contours et le calendrier s'accélère !

Voici un aperçu de ce qu'on sait :

à Saint-Denis aujourd'hui :

- c'est moins 700 collègues en moins de 4 ans
- c'est une prime annuelle amputée si on est malade
- ce sont des fermetures d'équipements (3 ludothèques, 1 espace Jeunesse, une maison des parents...)
- ce sont des privatisations de crèches, de l'entretien des écoles et des équipements sportifs...
- c'est une NBI pour toutes et tous

à Pierrefitte aujourd'hui :

- ce sont des temps de travail qui tiennent compte de la pénibilité (personnel des écoles...)
- c'est l'absence de NBI pour les contractuels
- c'est une prime annuelle sans condition
- la moitié de contractuel-le-s

Demain, dans la soi-disant commune nouvelle :

- opposition des collègues entre elles et eux avec des conditions différentes entre les ancien-ne-s et les nouveaux, entre les fonctionnaires et les contractuel-le-s, entre les collègues issu-e-s de Pierrefitte et celles et ceux de Saint-Denis
- une prime à la présence pour toutes et tous et donc des collègues de Pierrefitte qui ne devront plus être malades...
- ce sera une NBI minorée pour toutes et tous
- ce sera un temps de travail maximal pour toutes et tous et donc une perte d'une semaine de congés pour les agent-e-s des écoles de Pierrefitte
- des non renouvellements de contrats pour bon nombre de collègues...
- ce sont 20% des personnels (soit près de 800 collègues) selon les discours des deux maires, qui subiront les conséquences de la fusion : fins de contrat, mobilité forcée, suppressions de postes, suppressions des « doublons », baisse de l'offre de service public...

C'est pourquoi, l'intersyndicale invite les agent-e-s des 2 villes à se réunir en Assemblée Générale le :

jeudi 25 avril 2024

de 10h à 16h à la bourse du travail de Saint-Denis

*(un préavis de grève est déposé par chaque organisation syndicale
des heures d'information syndicale sont déposées de 10h à midi et de 14h à 16h)*

Toutes et tous, venons échanger ensemble pour faire entendre notre voix !